



Annulation vente après reservation

Par **Ashleykylann**, le **02/07/2015** à **21:28**

Bonjour

Avec mon mari nous avons trouvé un terrain pour lequel la propriétaire nous avait demandé un chèque de 10% de sa valeur et nous avait établi un document avec indiqué "je soussigné Atteste avoir reçu ce jour un acompte pour la reservation du terrain situé".

Elle n'a pas encaissé le chèque pour qu'on ai la réponse de la banque avant. Saut que 6 jours après elle nous a imposé d'avoir l'accord de principe avant le soir même 18h chose impossible et à d'inconvénient vendu ailleurs. Elle nous a renvoyer notre chèque deux semaines après la reservation.

On voulait vraiment ce terrain on a eu notre accord peu de temps après on à les plan mais plus de terrain peut on faire quelque chose encore ou non ? Le compromis n'est pas encore signée avec les autres

Merci